

## 220647 - Il n'y a aucune invocation particulière à dire chaque jour ou chaque nuit du Ramadan

### La question

J'ai entendu qu'Allah Très-haut a divisé le Ramadan en trois parties. Les dix premiers jours renferment la miséricorde. Les dix jours suivants abritent le pardon. Les dix derniers jours marquent l'affranchissement de l'enfer. On dit qu'il y a des invocations à dire pour chaque partie. Dans la première, on dit:

**«Seigneur, accorde moi la miséricorde car Tu es le plus miséricordieux.»**

Dans la deuxième partie, on dit:

**«Seigneur, pardonne moi mes péchés, ô Maitre des univers.»**

Dans la troisième, on dit:

«Seigneur, affranchis-moi de l'enfer et admets-moi au paradis.

Est-ce justement fondé sur un argument? Quelles sont les invocations qu'il faut multiplier pendant le Ramadan?

A ma connaissance la formule: **«Seigneur! Tu es certes le Pardonneur qui aime pardonner. Pardonne moi alors.»**

fait partie des invocations à répéter fréquemment au cours des dix dernières nuits où l'on cherche la Nuit du Destin. Que dire dans les autres nuits du Ramadan? Ont-elle des invocations qui leur sont réservées?

### La réponse détaillée

Premièrement, Ibn Khouzayma a rapporté dans son Sahih (1887) d'après Salman (P.A.a): «Dans un sermon que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) nous a adressé au cours du dernier jour de Chaabaane, il dit: **«Ô gens! Vous allez entrer dans un grand mois, un mois béni, etc.»** Il y dit :**«un mois dont le début est miséricorde, le milieu pardon et la fin affranchissement de l'enfer»**

Tout le Ramadan est un temps de miséricorde, de pardon et d'affranchissement de l'enfer. Aucune seule partie du mois n'en réunit une partie à l'exclusion des autres. Ceci traduit l'ampleur de la miséricorde d'Allah Très-haut.

Mouslim a rapporté (1079) d'après Abou Hourayra (P.A.a) que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « **A l'arrivée du Ramadan, on ouvre les portes de la miséricorde, ferme les portes de la Géhenne et enchaîne les démons.** » At-Tirmidzi (682) a rapporté d'après Abou Hourayra que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « **A l'entrée de la première nuit du Ramadan, on enchaîne les démons et les plus rebelles des djinns , ferme toutes les portes de l'enfer , et ouvre toutes les portes du paradis. Puis un clameur dira: ô chercheur du bien, viens! Ô chercheur du mal, va t'en. Allah affranchit (des gens) de l'enfer chaque nuit.** » Déclaré authentique par al-Abani dans Sahih at-Tirmidzi.

Cela étant, le fait de réserver le premier tiers du Ramadan à des invocations pour jouir de la miséricorde , et le deuxième tiers à des invocations pour obtenir le pardon , et le troisième pour être affranchi de l'enfer est une innovation sans fondement dans la religion. Cette restriction ne se justifie point puisque tous les jours du Ramadan sont faits pour cela . Aussi le musulman peut-il demander dans ses invocations prononcées tout au long du Ramadan tout ce qu'il veut en fait des biens d'ici-bas et de l'au-delà y compris la miséricorde, le pardon et l'affranchissement de l'enfer et l'admission au paradis.

Deuxièmement, le musulman doit multiplier les invocations, notamment au cours du mois de Ramadan pour obtenir le bien et la miséricorde afin de tirer profit de cette saison du bien et de la bénédiction et s'exposer à la miséricorde du Maître Très-haut et à Son pardon. C'est dans ce sens que le Très-haut dit: « **Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi.. alors Je suis tout proche: Je réponds à l'appel de celui qui Me prie quand il Me prie. Qu'ils répondent à Mon appel, et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés.** » (Coran,2:186).

Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « **La mention par le Très-haut de ce verset est une incitation à l'invocation qui vient s'intercaler entre des dispositions régissant le jeûne pour indiquer qu'on doit éventuellement faire des invocations à la fin du mois mais surtout à chaque rupture du jeûne.** » Extrait du Tafsir d'Ibn Kathir (1/509).

Il est bon que l'auteur d'une invocation se prononce de façon concise et utilise le plus fréquemment possible les formules reçues et évite de commettre un excès et respecte les bonnes règles en la matière. Font partie des invocations qu'ils faut réciter fréquemment pendant le Ramadan et en dehors de ce mois les suivantes:

- «**Seigneur! Accorde nous belle part ici-bas, et belle part aussi dans l'au-delà; et protège-nous du châtiment du Feu!**» (Coran,2:201)
- «**Seigneur, donne-nous, en nos épouses et nos descendants, la joie des yeux, et fais de nous un guide pour les pieux.**» (Coran,25:74)
- «**Ô mon Seigneur! Fais que j'accomplisse assidûment la prière ainsi qu'une partie de ma descendance; exauce ma prière, ô notre Seigneur! Ô notre Seigneur! pardonne-moi, ainsi qu'à mes père et mère et aux croyants, le jour de la reddition des comptes**». (Coran,14:74-75).
- «**Seigneur, tu aimes pardonner. Pardonne moi.**»
- «**Seigneur, je te demande du bien, aussi bien dans l'immédiat que dans le médiat, ce que j'en sais comme ce que je n'en sais pas. Je sollicite Ta protection contre le mal dont ton serviteur et prophète a demandé Ta protection. Seigneur, je Te demande l'admission au paradis et ce qui y rapproche en termes d'actes et de paroles. Je Te demande de me protéger contre l'enfer et ce qui y rapproche en termes d'actes et de paroles. Je Te demande de faire de tout jugement que tu décrètes sur moi un bien pour moi.**»
- «Seigneur, je Te demande le pardon et le bien-être dans ma vie religieuse et dans ma vie profane, dans ma famille comme dans mes biens. Seigneur, dissimule mes défauts et calme mes inquiétudes. Seigneur, protège moi par devant, par derrière, par ma droite, par ma gauche et par dessus de moi. Je Te demande grâce à Ta grandeur de me protéger contre un assassinat de par mon dessous.

On peut utiliser toute invocation générale tirée des formules contenues dans le Livre et la Sunna ainsi que toute invocation portant sur le bien, toute invocation dans laquelle le fidèle s'emploie à

entretenir ses rapports avec son Maître. Ce qui ne se limite pas au Ramadan.

Après la rupture du jeûne, il est recommandé de dire: « **La soif s'est estompée, les veines rafraîchies et la récompense confirmée, s'il plaît à Allah.** » Voir la réponse donnée à la question n° [14103](#) et la réponse donnée à la question n° [26879](#).

Qu'on s'adonne particulièrement à l'invocation au cours du dernier tiers de chaque nuit.

Qu'on dise très fréquemment au cours des dix dernières nuits: « **Seigneur, Tu aimes pardonner. Pardonne moi.** » Voir la réponse donnée à la question n° [36832](#). Voir encore la réponse donnée à la question n° [36902](#) pour connaître les règles de l'invocation.

Allah le sait mieux.